



## Descriptif de poste interne en psychiatrie

### Psychiatrie de liaison du CH Alpes Léman & Hôpitaux du Mt Blanc

Hôpital : EPSM74

Pôle de psychiatrie générale adulte, Services de Psychiatrie de liaison CH Alpes Léman & Hôpitaux du Mt Blanc.

Responsable du projet pédagogique : Dr OLAGNON, chef de secteur

#### Services de Psychiatrie de liaison CH Alpes Léman & Hôpitaux du Mt Blanc.

**Encadrement direct de l'interne par le chef de service :** Dr YEATMAN & Dr PERRONNET

**Astreintes / gardes :** Gardes, fréquence à définir

**Composition de l'équipe de liaison :** Sur l'équipe du CHAL, l'interne pourra s'appuyer sur 1.40 ETP de médecin psychiatre dont un PH présent à 80%, 0.40 ETP de cadre de santé, 4 IDE, 1 AMA.

Sur l'équipe du CH de Sallanches, l'interne pourra s'appuyer sur 0.70 ETP de médecin psychiatre réparti sur 3 psychiatres PH, 0.40 ETP de cadre de santé, 1.80 ETP IDE, 0.80 ETP AMA et 0.40 ETP psychologue.

**Présentation des services de liaison CH Alpes Léman & Hôpitaux du Mt Blanc :** L'EPSM assure une activité de psychiatrie de liaison et d'urgence au sein de deux Centres Hospitaliers : le CH Annemasse Léman et le CH de Sallanches. L'objectif principal de la psychiatrie de liaison est de mettre les compétences de la psychiatrie au service de la médecine générale hospitalière pour faciliter la prise en charge globale du patient et participer à la coordination de son parcours de soin. La psychiatrie de liaison recouvre une pratique de consultation centrée sur les patients pris en charge par les services MCO et SSR et présentant des troubles psychopathologiques ou une souffrance psychique. Elle comprend un travail de liaison avec les équipes de soins somatiques autour du malade.

Il s'agit d'un travail en équipe multi professionnelle.

- Concernant l'activité de liaison adulte du CHAL, la file active en 2021 est de 1 083 patients pour un total de 2 226 actes réalisés (7 accompagnements, 62 démarches, 2 157 entretiens).

65% des actes sont réalisés par les médecins seuls ou accompagnés d'un autre soignant.

- Concernant l'activité de liaison adulte du CH de Sallanches, la file active en 2021 est de 587 patients pour un total de 1 311 actes réalisés (1 234 entretiens, 50 réunions, 26 démarches et 1 accompagnement)

61% des actes sont réalisés par les médecins seuls ou accompagnés d'un autre soignant.



### - Missions principales :

Les missions du médecin psychiatre et de l'interne sous sa responsabilité en liaison sont de 3 natures :

#### 1 - Activité clinique :

- Assurer avec son équipe, les consultations psychiatriques aux urgences en posant un diagnostic et en évaluant la nécessité d'une prise en charge psychiatrique pour le patient,
- donner au confrère demandeur non-psychiatre d'un service de l'Hôpital et aux urgentistes, un avis de spécialiste concernant un patient donné
- Collaborer avec les équipes pluridisciplinaires des urgences et des services de médecine somatique pour les aider dans leurs questionnements diagnostiques ou thérapeutiques, ou pour accompagner un patient dans le cadre d'une prise en charge globale.
- Animer les réunions cliniques de l'équipe de psychiatrie de liaison

#### 2 - Activité de liaison :

- Orienter les patients si besoin vers une structure adaptée de soins psychiatriques en hospitalisation, en ambulatoire ou libéral, en coordonnant le parcours de soin du patient.
- Organiser la médiation entre l'équipe médicochirurgicale et les structures psychiatriques déjà engagées dans la prise en charge d'un patient
- promouvoir la création d'une alliance entre le patient, son entourage, et l'équipe soignante, autour du projet de soins et de l'adhésion au soin pour limiter les hospitalisations sous contrainte

#### 3 - Activité pédagogique :

- Conseiller les confrères non psychiatres dans la rédaction des certificats de demande de soins sans consentement. Faire le relais de la Direction de l'EPSM en cas de demande de nouvelle rédaction de certificat pour risque de levée par le JLD.
- Sensibiliser les soignants de soins généraux aux aspects psychologiques de leur activité

### Les moyens, l'accompagnement dans la formation

Les équipes de liaison interviennent aux urgences/UHCD principalement et dans les services. Leur intervention peut être requise en Pédiatrie.

L'intervention débute par une évaluation infirmière ou en binôme médecin/infirmière (2 à 3 fois au cours de l'hospitalisation d'une durée de 3 ou 4 jours), suivie si besoin d'une orientation vers le CMP pour une prise en charge médicale ou psychologique.

Les demandes des services sont transmises à la psychiatrie de liaison. Les compte rendus des interventions sont écrits dans le dossier patient informatisé des unités. Retranscrit sur CARIATIDES.

Sur le CHAL, comme sur le CH des Hôpitaux du Mont Blanc à Sallanches, l'interne pourra s'appuyer sur la présence des médecins et des équipes dont la composition est indiquée au premier paragraphe.